

Communiqué de presse

FINANCES COMMUNALES

Un budget 2024 moins déficitaire que les années précédentes

Gland, le 13 novembre 2023 – Soutenir la croissance de la Ville de façon intelligente en garantissant les services de base et en y associant des mesures innovantes. Telle est l'ambition de ce budget communal pour l'année 2024.

Le budget 2024 de la Ville de Gland prévoit un excédent net des charges sur les produits de CHF 2'118'750.- (2023 : CHF 3'756'350.-) et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'820'400.- (2023 : CHF 1'347'300.-).

D'un point de vue macro-économique, l'année 2024 sera notamment marquée par la poursuite de l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêts. La lutte contre l'inflation commence à porter ses fruits, mais les objectifs à atteindre pour normaliser l'économie mondiale sont encore très éloignés. Les principales banques centrales annoncent donc qu'elles maintiendront ou renforceront encore leur politique de resserrement monétaire, du moins tant que l'économie pourra le supporter.

La prolongation de cette situation a un triple effet négatif sur le budget communal :

- 1) La hausse du prix des énergies et des matières, déjà constatée en 2022, fera peser plus lourdement les achats de biens et de services.
- 2) La mécanique d'indexation des salaires au renchérissement du coût de la vie, qui découle du règlement du personnel, augmentera significativement la masse salariale.
- 3) Le resserrement de la politique monétaire et, corollaire, la hausse des taux d'intérêts auront pour effet d'alourdir les charges financières.

Le budget 2024 proposé concrétise la volonté de soutenir la croissance de la Ville de façon intelligente. Cette ambition implique de mettre en œuvre à la fois des mesures garantissant à la population les services de base qu'elle peut attendre de sa Commune et des mesures innovantes en réponse à de nouveaux défis qui se présentent.

Du côté des services de base, on peut noter par exemple la poursuite de l'important chantier du Vieux-Bourg, qui permettra notamment le remplacement de segments de canalisations parfois centenaires, ou la mise en œuvre du préavis pour la rénovation et la surélévation du Collège de Grand-Champ, qui permettra la création d'une dizaine de classes pour l'accueil des nouveaux élèves établis à Gland.

Du côté des mesures innovantes, on notera le développement du Guichet virtuel de la Commune, permettant aux habitantes et habitants de Gland d'être en contact avec leur Administration 24/7 et sans devoir s'y déplacer, pour des démarches administratives courantes. Le développement d'un guichet unique de l'enfance facilitera l'orientation des parents, jeunes et autres usagers dans la jungle des offres proposées et des intervenants impliqués. Ces prestations renforceront la proximité voulue

Secrétariat municipal

Office de la communication

avec la population et lui proposeront des solutions souples, adaptées à ses besoins. Elles iront de pair avec des mesures environnementales : végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur, accroissement du parc arborisé, et développement de projets urbanistiques exemplaires en matière de protection climatique.

Par ailleurs, sur invitation de la Direction des finances communales, le Service des finances, de l'économie et des sports s'est porté volontaire pour faire de la Ville de Gland une commune pilote pour l'adoption du modèle comptable harmonisé « MCH2 » pour le secteur public, remplaçant l'actuel plan comptable vaudois. Ce chantier d'ampleur, débuté durant l'été 2022, se poursuivra en 2024 avec la tenue de la comptabilité en MCH2 et 2025 avec le premier bouclement des comptes 2024 en MCH2. Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen.

La Municipalité demande ainsi au Conseil communal, par le biais du **préavis n° 52**, d'accepter le budget de l'exercice 2024 de la Ville de Gland selon le plan comptable vaudois (modèle actuel) et selon le nouveau format MCH2, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 2'118'750.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'820'400.-.

Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

M. Gilles Davoine, Municipal en charge des finances : 079 200 93 51

Office de la communication : 022 354 04 06